

LE STTP ATTEND UNE RÉPONSE DE POSTES CANADA

La semaine dernière, les membres du STTP se sont exprimés haut et fort et ont rejeté ce que Postes Canada appelait ses « dernières et meilleures » offres. Le STTP demeure résolu à négocier des conventions collectives que les membres voudront ratifier parce qu'elles répondront à leurs besoins, contribueront à la croissance du service postal public et permettront de mieux servir la population.

Le STTP est prêt à poursuivre les pourparlers, mais il ne peut pas le faire seul. Mardi et mercredi dernier, le Syndicat a communiqué avec Doug Ettinger, PDG de Postes Canada, afin de reprendre les négociations. Jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune réponse. Malheureusement, il semble que Postes Canada n'ait pas le même sentiment d'urgence que le Syndicat d'aller se rasseoir à la table de négociation pour y conclure des conventions collectives que les membres acceptent de ratifier.

Après avoir usé de multiples tactiques d'ingérence durant les négociations, la ministre de l'Emploi et de la Famille, Patty Hajdu, déclare à présent que son ministère ne participera pas directement à la « prochaine ronde » de négociation. Il s'agit ici de la même ronde de négociation que le gouvernement a mise sur « pause » pendant six mois, ordonnant l'instauration d'une commission d'enquête sur les relations de travail et imposant la tenue d'un vote sur les offres finales de l'employeur sous prétexte que celui-ci se demandait si les travailleuses et travailleurs étaient mécontents de ses offres finales. Ce vote imposé nous a fait perdre deux autres mois.

Par ailleurs, la ministre Hajdu a déclaré qu'il était temps pour les parties de réellement négocier de bonne foi afin d'en arriver à un accord qui servira les intérêts de leurs membres.

Le Syndicat négocie de bonne foi depuis le début du processus, et Postes Canada doit faire de même. Et en tant qu'unique actionnaire de Postes Canada, le gouvernement est en mesure de lui ordonner de le faire.

Les membres du STTP exigent que Postes Canada retourne à la table de négociation. La grande majorité d'entre eux ont rejeté ses offres finales; il revient donc à l'employeur de revoir ses positions extrêmes.

Postes Canada et la ministre Hajdu ont déclaré que la population du Canada avait droit à la stabilité et que l'instabilité actuelle nuisait aux entreprises. Malgré ces déclarations, ils n'ont pas donné suite à notre invitation de retourner à la table de négociation.

L'interdiction de travailler des heures supplémentaires demeure en vigueur à l'échelle nationale.

Solidarité,



Rona Eckert
1re vice-présidente nationale

